

Intitulé du programme

*Programme Pluriannuel de Restauration et
d'Entretien du Calavon-Coulon (PPRE) –
Tranche 3*

ANNEE 2011-2012

BILAN DE L'OPERATION



MAÎTRE D'OUVRAGE : **Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon Coulon**
Secrétariat technique :

Maison du PNR du Luberon
Place Jean Jaurès
84400 APT



ENTREPRISE : **Office National des Forêts**

Agence Travaux Méditerranée
505 Rue de la Croix Verte
Parc Euromédecine BP 74208
34094 MONTPELLIER



PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



SOMMAIRE

1. PREAMBULE	3
2. RAPPEL DE L'OBJET ET DEROULEMENT DES MISSIONS	3

	<p>OPERATION : PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU CALAVON-COULON TRANCHE 3</p> <p>MAITRE D'OUVRAGE : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RIVIERE DU CALAVON-COULON Représenté par : Didier PERELLO, Président</p> <p>ENTREPRISE : OFFICE NATIONAL DES FORETS Représenté par : Jean-Luc Martin, Directeur d'Agence</p> <p>MONTANT : 150 762,88 € HT soit 180 312,45 € TTC</p> <p>FINANCEMENT: - Agence de l'Eau RMC (30% base HT) : - Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (30% base HT) : - Conseil Général du Vaucluse (20% base HT) : - Communes du SIRCC (20% base HT) :</p>
BILAN DE L'OPERATION	

1. PREAMBULE

Le Calavon-Coulon est un cours d'eau méditerranéen situé en grande partie sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon. Son bassin versant fait l'objet, depuis une vingtaine d'années, de mesures de gestion au travers de la mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et d'un Contrat de rivière dont l'animation a été confiée au Parc du Luberon.

Suite au constat de manque d'entretien de la végétation des berges du Calavon et de ses affluents, le Parc du Luberon, a fait réaliser en 2005 un schéma de restauration et d'entretien par le bureau d'études SIEE. Ce schéma a conduit à l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux sur l'ensemble des cours d'eau du bassin.

Les communes riveraines, aujourd'hui représentées par le Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon créé par arrêté inter préfectoral le 15 décembre 2005, procède à la mise en œuvre de ce programme de travaux afin de gérer de façon pérenne les cours d'eau du bassin dans le souci de la prévention contre les inondations et la préservation du milieu naturel.

Le Syndicat a décidé de se consacrer en priorité aux travaux de restauration de la végétation du Calavon-Coulon qui n'a jamais fait l'objet d'intervention hormis des opérations d'urgences post-crues (enlèvement d'embâcles, protection de berge localisées).

Deux tranches de travaux de restauration ont été réalisées depuis l'hiver 2007/2008. C'est dans la continuité que le Syndicat a engagé la 3^{ème} tranche de restauration du Calavon-Coulon au cours de l'hiver 2010/2011.

2. RAPPEL DE L'OBJET ET DEROULEMENT DES MISSIONS

Le présent document dresse le **bilan d'exécution des travaux de restauration et d'entretien du Calavon- Coulon et de ses affluents qui ont été réalisées.**

La part la plus importante de ces travaux a reposé sur la restauration ou le maintien du libre écoulement des eaux par gestion des bois morts, de vieux arbres massifs, des embâcles et de certains atterrissements.

Ces travaux ont répondu aux objectifs suivants :

- **Hydraulique** Rétablir, maintenir, exceptionnellement accroître, la capacité d'écoulement optimum dans le lit mineur, en fonction des enjeux du secteur. Cet objectif de base a été localement complété par une volonté de stabilisation des berges.
- **Biologique** : Prendre en compte la reconstitution, la préservation et l'amélioration des fonctions de la rivière comme la capacité d'autoépuration, la capacité d'accueil et de diversification du milieu, la régulation de la température des eaux.
- **Paysager** : Dans les secteurs urbains, périurbains et à proximité des habitations et des ponts, un traitement plus esthétique de la rivière a été réalisé afin de répondre à l'attente des riverains et usagers en général sur l'idée qu'ils se font d'une « belle rivière », notion différente d'une « belle rivière naturelle » prônée par les spécialistes.

Les travaux ont compris les installations et repliement de chantier, les pistes d'accès, la fourniture, le transport, de tous matériels et équipements nécessaires, ainsi que leur mise en œuvre pour la réalisation complète des travaux.

Ces travaux ont consisté essentiellement :

- Au traitement de la végétation sur les berges et dans le lit mineur :
 - Abattage sélectif des arbres : ceux vivants, dépérissants ou morts menaçant de tomber ou fragilisant la berge,
 - Elagage des branches qui menacent de tomber dans le lit ou qui gênent l'écoulement des eaux,

- Recépage de la végétation vieillissante,
- Elimination des espèces indésirables (Canne de Provence, Ailantes,...),
- Débroussaillage dans la limite de ce qui est strictement nécessaire,

...avec débardage des arbres coupés jusqu'en haut des berges pour éviter leur mobilisation lors des crues. Ponctuellement un traitement de sous bois a été réalisé afin de favoriser les espèces intéressantes (saules, frênes,...) au dépend d'espèces indésirables (robiniers, ailantes, canne,...).

- Plantations ponctuelles en berge par bouturage de saule ou transplantation de cépées de saule qui se développaient dans le lit mineur,
- Enlèvement sélectif d'embâcles végétaux (branchages mais surtout arbres échoués) dans le lit mineur,
- Essartement de certains iscles (atterrissements alluvionnaires) par débroussaillage sélectif manuel et mécanisé des végétaux ligneux, et la scarification des atterrissements pour dégager les matériaux de l'emprise des racines afin de les rendre mobilisables par les prochaines crues,
- Enlèvement des déchets ponctuels de toute nature avec leur évacuation en décharge,
- Elimination des produits de coupe,
- Dépose et repose des clôtures à l'identique,

En marge de ces travaux « classiques » de restauration, des interventions ponctuelles ont été prévues là où des dysfonctionnements locaux ont été constatés et nécessitant une technicité plus grande que celles envisagées sur la globalité des secteurs de restauration.

Ces opérations ont consisté essentiellement :

- A la restauration de la capacité d'écoulement par débardage de troncs chablis dans le cours d'eau faisant régulièrement et potentiellement office de point d'ancrage des matériaux ligneux mobilisés par les crues,
- A l'assistance au recentrage naturel des écoulements au niveau d'ouvrages de franchissement d'intérêt collectif et de sections nettement réduites avec la présence d'iscles boisés par dévégétalisation ponctuelle d'atterrissements. Ce type d'opération a permis également de restaurer la propension des écoulements à mobiliser des matériaux solides constitutifs du lit tout en dissipant l'énergie des crues.

Le présent marché de travaux a fait l'objet d'un **appel d'offres adapté** en application des articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics, lancée le **07 décembre 2012**.

Le marché était composé d'une **tranche ferme**.

Le S.I.R.C.C. a **notifié le marché le 14 février 2011** à l'Office National des Forêts pour un montant initial global de **103 850,00 € HT**.

A la suite de ces travaux, un avenant a été réalisé. Celui-ci fait suite à des travaux supplémentaires qui ont induit une plus value de **+ 1 400,88 € HT**.

Le nouveau montant du marché public a été porté à **105 250,88 € HT** soit **125 880,05 € TTC**.

Sur les missions de l'entreprise ONF, tous les secteurs au mètre linéaire suivant ont été réalisés :

Zones géographiques	Localisation des travaux	Communes concernées	Linéaire de rivière
Bassin amont Zone urbaine et péri-urbaine d'Apt	Riaille d'Apt aval	Apt	500 ml
	Centre Ville d'Apt	Apt	2 500 ml
	La Peyrolière	Apt	600 ml
Bassin moyen Zone rurale	Le Coucourdon	Bonnieux et Lacoste	600 ml
	La Grande Bégude de Goult	Goult	230 ml
	Le Castelet	Ménerbes / les Beaumettes	800 ml
Bassin aval Zone péri-urbaine et urbaine de Robion et Cavaillon	Les Fugueirolles	Cavaillon / Robion	2 400 ml
	Les Grands Grès	Cavaillon	230 ml
	Les Iscles du Temple	Cavaillon	1 300 ml
TOTAL :			9 160 ml

Dans le cadre de l'opération également :

- Sur le secteur de la Peyroulière (PIC 5.2), une intervention de sensibilisation sur l'environnement du Calavon-Coulon en partenariat avec le collège Jeanne d'Arc a été organisée le 2 juin 2011,
- Une campagne de sensibilisation a été réalisée, le 22 juin 2011 en partenariat avec la commune d'Apt, le Parc Naturel Régional du Luberon, l'Amicale des pêcheurs de la Vallée du Calavon, Intermarché et Delta Plus, via une journée de ramassage de déchets dans le lit du cours d'eau du Calavon dans la traversée d'Apt,
- Des travaux ponctuels, principalement sur des secteurs touchés par la crue des 5 et 6 novembre 2011 (Les Paraires, les Brayes, Moulin blanc sur les communes de Saint Martin de Castillon, de Castellet et des Beaumettes), ont été réalisés par l'ONF.
- Des travaux d'entretien complémentaire sur la commune de Cavaillon ont été réalisés.

Le montant de l'opération a été porté à **150 762,88 € HT** soit **180 312,45 € TTC**